

Commanderie de C A S S E N O D E S.

(Commune de TAUSSAC).

\*\*\*\*\*

- DOCUMENTS. -

- 1 - Chanoine TOUZERY - "Les Bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789" - 1906 - Pages 157 et 158.

"CASSANODIS saint Jean, (CASSENODES) - Commanderie régulière de l'ordre Saint-Augustin, dans la paroisse de Taussac.

Il y avait un hospice où résidait l'hospitalier d'Aubrac, pour avoir soin des pèlerins.

La chapelle et la maison sont en ruines.

Le revenu consiste en fonds de terre à Masselat (Masclat), paroisse de Taussac, en rentes seigneuriales, quérables à Taussac, sur le village de Masclat et quelques charretées de blé de dîme.

Mgr. de TOUROUVRE, évêque de Rodez, nomma "jure devoluto" à ce bénéfice, le Sr. de LILLE (de LISLE), curé de Saint-Geniez; on impétra le bénéfice. Le procès fut jugé au grand conseil, qui débouta le sieur de LISLE, parce que l'évêque avait conféré ce bénéfice comme séculier, étant régulier.

M. de COLBERT, évêque de Rodez, vient de nommer M. POMARET, chanoine de Chancelade, le 19 mars 1788, la domerie vacante. - DUJOLS, secrétaire."

- Notes explicatives -

Il ne reste rien de CASSENODES. Quelques vieux chênes décapités en marquent l'emplacement à 3 kilomètres de Taussac, près de la route qui va de cette localité à Lacroix-Barrez: CASSENODES a reçu en langage moderne, le nom de CAZENEUVE.

- 2 - Henri AFFRE - "Lettres à mes neveux sur l'histoire de l'arrondissement d'Espalion" - 1858 - Tome II. Page 137.

"Une âme du bon Dieu avait établi dans un coin de la paroisse (de Taussac) un hospice qui, sous le nom de commanderie de CASSENODES, avait mission de faire l'aumône à toute personne la sollicitant "omni petenti"; mais Aubrac, l'opulente maison d'Aubrac de qui cet hospice dépendait, se lassa de donner; elle laissa même sans les entretenir comme elle y était obligée, la chapelle et le petit bâtiment à côté construits en cet endroit; de telle façon que 50 ans avant la Révolution, CASSENODES prenait bien ça et là de belles et bonnes gerbes, de l'argent, de la cire et des gélines, mais ne donnait plus rien."

- 3 - L. LEMPEREUR - "Etat du diocèse de Rodez en 1771" - 1906 - Page 288.

"Il y avait il n'y a pas longtemps une chapelle à CASSENODES; on y célébrait la messe; et le revenu est fort considérable et en dîmes et en rentes. On a laissé démolir la chapelle, et il ne s'y fait aujourd'hui aucun service. C'était autrefois un hospice sous le nom de Commanderie, qui dépend aujourd'hui d'Aubrac".

4 - P.A. VERLAGUET - "Vente des Biens Nationaux du Département de l'Aveyron".  
Tome II. - Page 505, n° 5546. - 1932.

( Photocopie ).

- DOCUMENTS PARTICULIERS. -

1 - Abbé Alexandre ATCHER - Curé de Brenac - 24 janvier 1941.

" CASSENODES, hôpital fondé par Aubrac. Il était connu sous le nom de Commanderie de CASSENODES. En 1609, Antoine CHASSANG en était le Commandeur. Il remit au Roi un dénombrement de tous les fiefs qu'il tenait de sa Majesté dans la vicomté de Carlat et la châtellenie de Mur-de-Barrez. 100 ans après, cet hôpital, négligé par les titulaires, n'offrait plus que des ruines. Il était situé à Masclat, où on voit encore les ruines, de l'hôpital et de la chapelle".

2 - Pierre VAISSIER, notaire à Ste-Geneviève.

Commanderie St-Jean de CASSENODES.

- "Mise en possession le 23 janvier 1739 par Antoine MARTINEAU, chanoine régulier de St-Augustin d'Aubrac. (Pierres tombées de la voûte, devant la porte d'entrée).  
- Etienne MAYONADE, prêtre prébendé du chapitre St-Thomas de Mur-de-Barrez.  
- Commanderie vacante par décès de messire Aizar VERNE, indument possédée par messire Barthélémy LISLE, curé de la ville de St-Geniez. - Visa pour Antoine MARTINEAU le 9 décembre 1738, par Mre. OZIO, banquier à Toulouse."

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

VITRAC-EN-VIADENE le 1 er Décembre 1980.